

HERVÉ BERVILLE

Député I 2ème circonscription des Côtes-d'Armor

Porte-parole I La République En Marche

Le 27 février 2018,

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lundi 26 février 2018, suite à la remise du rapport Spinetta, le Premier ministre a présenté à Matignon avec Elisabeth Borne les grands axes du nouveau pacte ferroviaire porté par le Gouvernement. Je tiens à saluer la méthode employée par l'exécutif, constante depuis le début du mandat, dans la mise en oeuvre des réformes.

En effet, il s'agit pour le Gouvernement de tirer le meilleur des recommandations qui lui sont apportées. Dans le cadre de la réforme du service public ferroviaire, indispensable pour faire de la SNCF une entreprise tournée vers l'avenir, les points les plus pertinents du rapport ont été retenus, alors que d'autres, comme la fermeture des petites lignes, ne sont pas conservés.

L'existence de ces petites lignes ne peut pas uniquement répondre à des critères comptables et il est primordial de les maintenir puisqu'elles participent pleinement à l'attractivité territoriale. Avec le lancement de la concertation sur le système ferroviaire, les différents acteurs concernés, notamment les Régions et SNCF Réseau, sont désormais invités à réfléchir sur le futur des voies faiblement fréquentées.

La mobilité du quotidien est un sujet qui demeure une priorité de mon mandat et du Gouvernement. Dans le but d'améliorer la qualité de service, l'Etat va investir massivement, à hauteur de 3,6 milliards d'euros par an au cours des 10 prochaines années, pour rénover le réseau. Comme j'ai déjà eu l'opportunité de l'exprimer, la ligne Lamballe-Dinan-Dol, vouée à perdurer, s'inscrira dans ce projet de rénovation qui contribuera à vitalité de notre territoire.

Hervé Berville